

# L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

comment ça marche  
chez *Alliade Habitat* ?



173, avenue Jean Jaurès  
69364 Lyon cedex 07

04 72 89 22 22

[alliadehabitat.com](http://alliadehabitat.com)



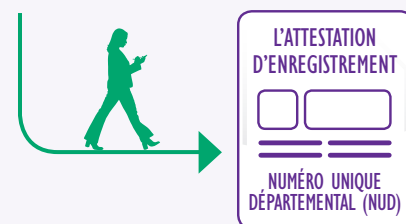
Alliade Habitat, une filiale du Groupe Amallia

1

## Votre demande de logement (ou de changement de logement)



Vous la remplissez et vous la transmettez à Alliade Habitat.



Alliade Habitat vous propose un logement adapté à votre situation (en fonction des logements disponibles dans les secteurs recherchés).

Vous visitez le logement.

2

## La proposition de logement et la visite



Vous acceptez le logement et retournez votre dossier complété sous 10 jours.

3

## L'attribution du logement

Vous acceptez le logement et retournez votre dossier complété sous 10 jours.



La Commission vous attribue le logement.

Vous signez votre bail et vous emménagez dans votre nouveau logement.

4

## L'emménagement dans votre logement



La Commission vous demande des informations complémentaires.

La Commission ne vous attribue pas le logement et vous êtes informés du motif.

### BON À SAVOIR

- Le dépôt d'une demande de logement auprès d'un seul bailleur permet d'être inscrit comme demandeur d'un logement social auprès de tous les bailleurs sociaux du département avec le Numéro Unique Départemental (NUD).
- Une attestation d'enregistrement est adressée au demandeur par courrier dans un délai maximum de 2 mois après le dépôt d'une demande complète.
- Le renouvellement de la demande de logement est proposé automatiquement chaque année.

### BON À SAVOIR

- Un logement est proposé en même temps à plusieurs demandeurs.
- Certains logements font l'objet d'une réservation (par l'Etat, les collectivités locales, les collecteurs Action Logement) : ces logements sont proposés en priorité aux candidats désignés par les réservataires.

### BON À SAVOIR

- La Commission d'Attribution est composée de cinq représentants d'Alliade Habitat, d'un représentant des locataires et d'un représentant de la commune ; elle vote à la majorité.
- Les décisions de la Commission sont envoyées aux demandeurs par courrier sous 48h.

### BON À SAVOIR

- Lors de la signature du bail, le chèque de dépôt de garantie et l'attestation d'assurance du logement doivent être fournis.
- Les clés et badges d'accès sont remis au locataire à la fin de l'état des lieux.